

Débat sur les enjeux et les priorités de la

Tunisie en l'an 2020

L'année 2020 est l'année finale du plan quinquennal de développement adopté en 2016. Elle est aussi la première année de la nouvelle législature.

Où en sommes-nous ? Quels sont les grands enjeux qui se posent ? Quelles sont les priorités de la nouvelle année ? Quelle serait la démarche requise pour accéder à un palier supérieur de développement ?

Ces interpellations ont fait l'objet d'un débat le mardi 10 septembre 2019 par le Forum Ibn Khaldoun pour le Développement sur la base d'un exposé présenté par **Abdelhamid Triki**, ancien ministre du plan et de la coopération internationale.

I. Grandes lignes de l'exposé introductif

L'exposé présenté par le conférencier a été axé, chiffres à l'appui, sur une radioscopie de la situation macroéconomique, une analyse des écarts par rapport aux objectifs, une présentation des enjeux qui se posent et des principales priorités qui s'imposent.

A. Appréciation de la situation macroéconomique

La situation économique, financière et sociale demeure tendue, marquée par des résultats bien en retrait des objectifs du plan de développement avec notamment :

- ▮ Une croissance atone, qui serait au mieux de l'ordre de 2.3 pourcent pour la période 2016-2020 contre un objectif retenu dans le cadre du plan de développement de 3.5 pourcent.
- ▮ Une accélération de l'inflation, atteignant en 2018 et 2019 une moyenne dépassant 7 pourcent, soit le double du niveau initialement prévu (3.5%).
- ▮ Un maintien du chômage à un niveau élevé, aux alentours de 15.3 pourcent de la population active (contre un objectif de 12.2% fixé par le plan pour 2020), sous-tendant d'importantes disparités allant du simple au double entre les régions côtières et les régions de l'intérieur, entre les hommes et les femmes et entre les non diplômés et les diplômés du supérieur.
- ▮ Une aggravation du déficit de la balance des paiements courants dont le niveau atteindrait durant la période 2016-2019 une moyenne de 10 pourcent du PIB contre une prévision du plan de moins de 7 pourcent.

- ▮ Une baisse du taux d'investissement ; celui-ci passe de 19.4 pourcent du PIB en 2015 à 18.4 pourcent en 2018 et il est prévu un taux en dessous de la barre de 19 pourcent du PIB en 2019 soit un taux en retrait de 3 points de pourcentage du PIB par rapport aux prévisions du Plan.
- ▮ Une situation des finances publiques demeurant préoccupante avec une dette publique atteignant 83 pourcent du PIB en 2019 malgré la relative détente relevée depuis 2018.
- ▮ Une importante accumulation des pertes au niveau des entreprises publiques entraînant une forte détérioration de leur capacité de financement avec des fonds propres nets négatifs de 2900 millions de dinars à fin 2016.

Selon le conférencier, les écarts par rapport aux prévisions du plan s'expliquent, d'abord, par le fait que la plupart des objectifs fixés dans le cadre du plan étaient très ambitieux par rapport au contexte sociopolitique prévalant depuis 2011. Les écarts s'expliquent, également, par les retards de mise en œuvre des réformes préconisées en raison de la précipitation dans la préparation de certains textes de loi, des tiraillements politiques et, souvent, de la résistance des partenaires sociaux vis-à-vis de certaines réformes qui remettent en cause les avantages acquis.

Ainsi, le nouveau code d'investissement dont la première version remonte à 2013 n'a été adopté qu'en octobre 2016. La législation relative au partenariat-public-privé préparée depuis 2012 n'a été adoptée qu'en novembre 2015 et il a fallu attendre le 18 septembre 2018 pour organiser le forum sur le partenariat-public-privé au cours duquel ont été présenté 33 grands projets pour une valeur totale de 13 milliards de dinars. La loi bancaire consolidant la gouvernance des établissements financiers n'a été adoptée qu'en juin 2016 et la loi relative au renforcement des assises financières des banques publiques n'a été approuvée par le parlement qu'en mai 2018. La réforme du régime de la Caisse Nationale de Retraite et Prévoyance Sociale n'a été agréée par l'Assemblée des Représentants du Peuple qu'en avril 2019. Il en est de même de la loi transversale pour l'amélioration du climat des affaires et de l'investissement promulguée en mai 2019.

Il en résulte un faible niveau de l'investissement, une baisse de la croissance potentielle de la croissance qui se limite à 2.5 pourcent contre 4.6 pourcent avant 2011, un fléchissement de la productivité globale des facteurs de 18 pourcent pour la période 2011-2017, et dans l'ensemble une sensible altération des équilibres financiers tant intérieurs qu'extérieurs.

B. Les principaux enjeux de l'année 2020 et au-delà.

L'économie tunisienne est confrontée à de nombreux enjeux en tête desquels :

- ▮ Le climat des affaires car malgré les efforts déployés la Tunisie est aujourd'hui mal classée au niveau de la facilité des affaires (74e sur 190 pays), au niveau du commerce

transfrontalier (101e), au niveau de l'accès au financement (99e) ; ce qui se répercute sur son attractivité en matière d'investissement.

- ▮ L'endettement de l'économie du fait de l'importance des charges de remboursement en relation avec le recours massif aux emprunts extérieurs pour couvrir les besoins croissants en capitaux du budget de l'Etat et de la balance des paiements.
- ▮ La faible marge de manœuvre du budget de l'Etat pour faire face aux importants besoins du pays en matière de rénovation et de développement de l'infrastructure et des équipements collectifs ; les dépenses de fonctionnement et du service de la dette représentent 84 pourcent du budget de l'Etat en 2018 contre 76 pourcent en 2010.
- ▮ La pauvreté qui continue, malgré les efforts déployés, à être une source de préoccupation touchant en 2015 près de 1.7 million de personnes dont 300 mille vivent en dessous du seuil de pauvreté extrême.

C. Les principales priorités de l'année 2020

Pour faire face aux contraintes qui se posent à l'économie tunisienne et répondre aux nombreuses attentes des tunisiens, il est nécessaire, selon le conférencier, d'engager rapidement une panoplie de mesures pour rétablir la confiance des opérateurs, amorcer la relance de l'investissement et rétablir la dynamique de croissance sur des bases viables financièrement et soutenables socialement. Ces mesures s'articulent autour de dix priorités récapitulées comme suit :

- ▮ Relance de l'investissement privé en améliorant l'accès au financement pour les PME et en simplifiant les procédures et les formalités administratives et en améliorant les conditions de concurrence.
- ▮ Amélioration de la gouvernance et de la lutte contre la corruption étant donné la forte corrélation de cette priorité avec la compétitivité de l'économie.
- ▮ Relance des IDE compte tenu des retombées rapides de cette catégorie de capitaux sur la création de la richesse et de l'emploi et sur la promotion de l'exportation.
- ▮ Renforcement de l'infrastructure de base et des équipements collectifs en activant notamment la réalisation des grands projets identifiés au niveau de l'infrastructure des transports et de la logistique dans le cadre du partenariat- public- privé.
- ▮ Amélioration de la productivité du travail à travers notamment la réforme du marché du travail tout en mettant en place un filet de protection sociale pour les personnes susceptibles de perdre leurs emplois.
- ▮ Réforme de la fonction publique et modernisation de l'administration pour réduire le cout de la bureaucratie estimé à 13 pourcent du chiffre d'affaires de l'entreprise.

- ▮ Accélération de la numérisation de l'économie étant donné les importantes retombées de ce choix sur l'amélioration de la productivité et de l'accélération de la croissance.
- ▮ Réforme des politiques du commerce extérieur pour accélérer la convergence des procédures et des réglementations avec celles des pays développés, abaisser le coût des échanges et favoriser l'insertion dans la chaîne de valeurs mondiale.
- ▮ Développement du secteur financier à travers notamment la mise en place de fonds d'investissement public et privé et de capitaux à risque pour développer les activités à forte valeur ajoutée.
- ▮ Mise en œuvre de politiques sectorielles valorisant l'exploitation des avantages comparatifs dont dispose la Tunisie sur les plans national et régional au niveau des différents secteurs d'activités (agriculture, industrie, tourisme, TIC...).

II. Principales conclusions et propositions

Le débat, tenu à l'issue de l'exposé introductif, a été centré sur la nature de la crise qui secoue la société tunisienne, sur l'enjeu de la relance de l'investissement pour amorcer l'accélération de la croissance, ainsi que sur la démarche requise pour tirer profit de la dynamique économique mondiale. Les principales conclusions et propositions qui en ressortent sont récapitulées dans les développements qui suivent.

A. La nature de la crise qui secoue l'économie tunisienne est complexe ; une approche globale est nécessaire.

La crise qui secoue la société tunisienne depuis le « séisme politique » de janvier 2011 est une crise aiguë à caractère multidimensionnel.

C'est une crise politique marquée par la dilution du pouvoir politique avec un exécutif à deux têtes, un pouvoir législatif tiraillé par des courants politiques ne partageant pas la même vision de société et le même modèle de développement, et se trouvant dans l'incapacité de dégager la majorité requise à la mise en place des structures constitutionnelles en tête desquelles la cour constitutionnelle et à l'adoption rapide des projets de loi qui lui sont soumis et enfin un pouvoir judiciaire cherchant encore à affirmer son indépendance. Il en est résulté d'importants retards dans l'adoption des projets de réformes comme cela a été présenté dans l'exposé introductif.

C'est une crise sociale reflétée par la montée des revendications tout azimut d'amélioration du niveau et de la qualité de vie immédiatement après l'effondrement du régime en janvier 2011, se manifestant par de nombreux débrayages et grèves, des occupations des lieux de travail et des blocages de routes acculant les pouvoirs publics et les opérateurs économiques à privilégier le court terme et les concessions sociales au détriment des

exigences de la préparation de l'avenir. La productivité globale des facteurs s'en est ressentie avec une baisse de 18 pourcent pendant la période 2011 et 2017.

C'est une crise civique et culturelle générée par l'essoufflement des valeurs du travail, de la citoyenneté et du respect des obligations, entretenue par la montée de l'esprit d'incivisme, de la violence et de l'égoïsme.

C'est, enfin, une crise économique reflétée par les différents indicateurs économiques et financiers. Les retards de mise en œuvre des réformes ont entretenu l'attentisme des investisseurs et engendré un recul du potentiel de croissance, actuellement limité à 2.5 pourcent par an, soit près de la moitié du potentiel prévalant avant 2011, alors que l'environnement sécuritaire et social qui a prévalu au cours des dernières années a encore exacerbé l'altération des fondamentaux.

Il suffit à ce niveau d'examiner de près l'évolution du budget de l'Etat consacré aux ministères de l'intérieur et de la défense nationale qui, sous l'effet des exigences de la lutte contre le terrorisme, a représenté en 2018 près de 5 pourcent du PIB contre un taux limité à 3 pourcent en 2010 ainsi que l'impact de la crise traversée par le tourisme suite aux attentats du Bardo, de Kantaoui et contre la garde présidentielle à Tunis et les retombées des arrêts de travail et des sit-in au niveau des secteurs des phosphates et des hydrocarbures.

Un maintien des ratios enregistrés en 2010 au niveau de ces domaines aurait permis sans tenir compte des effets induits :

- ▮ Une économie au niveau du budget de l'Etat d'un minimum de 2 milliards de dinars en 2018 qui aurait pu être affectée à l'augmentation des crédits alloués au développement de l'infrastructure de base des équipements collectifs.
- ▮ Une réduction du déficit courant de la balance des paiements d'un minimum de 3 milliards de dinars, soit l'équivalent d'un milliard d'euros ; ce qui aurait modifié de façon significative le profil des équilibres extérieurs de l'année 2018.

Certes, il y a un léger mieux en 2018-2019, grâce notamment à la relance du tourisme, à l'amélioration des conditions climatiques et à un début de maîtrise du déficit budgétaire, qui pourrait se consolider en 2020 à la lumière notamment des perspectives de la mise en exploitation du gisement gazier « Naouara » et de la mise en œuvre de l'accord conclu avec le partenaire italien à propos du gazoduc transcontinental ; ce qui pourrait entraîner des retombées positives sur la balance commerciale et le budget de l'Etat en 2020 et au-delà.

Mais selon les participants au débat, de telles améliorations, pour encourageantes qu'elles soient, demeurent limitées et fragiles et sont loin de solutionner les graves problèmes structurels dont souffrent l'économie et la société tunisiennes, en tête desquels l'acuité du

chômage des jeunes et l'état de pauvreté d'une partie importante de la population en particulier dans le milieu rural.

Seule une nouvelle génération de réformes et de restructurations d'envergure menée dans le cadre d'une démarche globale touchant aussi bien les aspects politiques et culturels que les facteurs sociaux et économiques, pourrait, en changeant les mentalités, en réhabilitant l'esprit d'initiative et le goût d'entreprendre, en mettant l'accent sur la qualité et l'excellence, permettre à la Tunisie de repenser, sur des bases durables, les grandes faiblesses qui demeurent et d'accéder à de nouveaux piliers de développement répondant aux attentes et aux aspirations de la population.

A cet effet, les priorités de l'année 2020 devraient être centrées sur les grands dossiers se rapportant à:

1. La mise en place de la cour constitutionnelle et des différentes instances indépendantes ; ce qui constitue un signal fort quant à la volonté d'instituer l'Etat de Droit, améliorant d'autant l'image du pays.
2. L'amendement du code électoral dans le sens de la moralisation de la vie politique et l'institution d'un seuil électoral (au minimum de 3%) pour favoriser le regroupement et la constitution de majorités stables et fortes au niveau du pouvoir législatif à l'effet d'accélérer l'adoption des projets de réformes qui lui sont soumis.
3. La refonte du système de protection sociale à travers la rationalisation des programmes de soutien en faveur des personnes ne disposant pas d'un revenu minimum leur assurant une vie décente et l'institution d'un mécanisme de protection en faveur des personnes perdant leurs emplois.
4. L'activation du Conseil national du dialogue social en tant que structure de concertation sur les différentes questions se rapportant à la productivité, aux conditions du travail et à la répartition des fruits de la croissance. Le Conseil dont la création remonte à juillet 2017 (loi n° 2017-54 du 24 juillet 2017) n'a tenu jusqu'ici qu'une seule réunion soit le 27 novembre 2018.
5. L'élaboration d'une stratégie de lutte contre l'abandon scolaire qui constitue, compte tenu de l'importance des jeunes concernés, de l'ordre d'un million, un fléau occasionnant une perte annuelle au niveau du budget de l'éducation de plus d'un milliard de dinars¹ et un facteur d'exclusion et d'instabilité sur le plan social.
6. La mise en place d'un fonds d'investissement portant sur un montant important, de l'ordre de 500 millions de dollars auquel souscrieraient le trésor, la caisse des dépôts et de consignation, les banques, les organismes régionaux et internationaux et le secteur privé

¹ Déclaration du ministre de l'éducation nationale devant l'ARP en avril 2019

pour financer la nécessaire restructuration et mise à niveau des entreprises, notamment du secteur hôtelier et pour soutenir la création et le développement des entreprises particulièrement dans les secteurs porteurs aussi bien économiques que culturels.

7. La rationalisation de la politique de compensation et de subvention dans le sens de la maîtrise des dépenses et d'un meilleur ciblage en fonction du niveau du revenu. La Tunisie ne peut continuer à réserver autant de moyens financiers² pour la subvention des prix des produits de consommation et des carburants, généralement pour la plupart importés ; ce qui constitue une source de gaspillage et de distorsion au détriment de la qualité des services publics et du développement de l'infrastructure et du façonnage de l'avenir.
8. La refonte de la réglementation en matière de change, aujourd'hui totalement dépassée, compte tenu des importantes mutations en Tunisie et dans le monde en relation avec les exigences de la nouvelle économie immatérielle et l'émergence de la monnaie cryptographique « le Bitcoin » soustraite des mécanismes classiques en matière de création et de contrôle.
9. La mise en place d'une agence de la gestion dynamique de la dette publique de l'Etat, dotée du personnel qualifié en matière d'analyse financière et d'évaluation du risque en vue d'en minimiser le coût et d'en réduire les chocs éventuels.
10. La mise en place d'une agence d'économie de l'eau à l'instar de l'agence d'économie de l'énergie chargée d'établir des normes au niveau du rendement des réseaux de distribution de l'eau et au niveau de la consommation d'eau pour les différents usages, de proposer des politiques favorisant notamment le recyclage de l'eau utilisée et le développement des sources d'eaux non conventionnelles et enfin de gérer les mécanismes de soutien aux programmes engagés en matière d'économie de l'eau.

B. La faiblesse de l'investissement est un handicap majeur ; une stratégie de relance doit être impérativement engagée et mise en œuvre.

L'investissement constitue l'un des indicateurs les plus significatifs pour mesurer la confiance dans l'avenir et évaluer les perspectives du potentiel de production et d'emploi des pays.

L'effort d'investissement a considérablement fléchi durant les dernières années. L'investissement moyen n'aura représenté que 18.9 pourcent du PIB au cours de la période 2016-2018, soit un taux bien en retrait de celui enregistré au cours des trois années qui ont précédé 2011 (24.5% du PIB) , soit, aussi, un taux nettement inférieur à celui relevé au niveau des économies émergentes à l'instar de l'Inde (31.6 %), la Turquie (30% en 2016), la Chine (43% en 2016) ou encore le Maroc (27.5%). Il en est résulté :

² Les crédits budgétaires alloués aux subventions et compensations s'élèvent à 4900 MDT en 2018, ce qui correspond à 4.6% du PIB

- ▮ Une dégradation de la qualité de l'infrastructure entraînant un important recul au niveau du classement mondial de cette composante de la compétitivité globale de l'économie ; notre rang selon le Forum Economique Mondial passe de 46 en 2010-2011 à 84 dans le rapport 2018-2019. L'Etat a contribué à cette situation dans la mesure où les crédits alloués dans le cadre du budget d'équipement ont représenté 5.8 pourcent du PIB au cours de la période 2016-2018 contre 6.8 pourcent durant les trois années qui ont précédé 2011.
- ▮ Un ralentissement de la mise en place de nouvelles capacités de production. Le potentiel de croissance du PIB se trouve ramené de 4.6 pourcent durant les années antérieures à 2011 à 2.5 pourcent actuellement. L'investissement direct étranger a contribué sensiblement à ce ralentissement : le taux des IDE en pourcentage du PIB se ramène de 4.6 pourcent durant les années 2008-2010 à 2.4 pourcent seulement au cours du triennat 2016-2018.

Pour redresser à court terme cette tendance, l'on ne peut compter, a priori, sur le secteur public étant donné le niveau de la dette publique (passant de 40% du PIB en 2010 à 83% en 2018) et de l'aggravation du déficit des entreprises publiques qui a été multiplié par six en l'espace de 5 ans.

L'Etat garde, cependant, une importante marge de manœuvre pour y contribuer de façon significative en incitant le secteur privé à investir plus et mieux à travers :

(1)- Le recours au partenariat public-privé pour la mise en place d'une nouvelle génération d'infrastructure et d'équipement collectif à l'instar du port en eau profonde du Centre, du nouveau quai de Rades, des zones logistiques et des unités de dessalement.

Le cadre juridique sur ce plan existe. Les études de faisabilité sont, pour la plupart, disponibles. L'action de sensibilisation et de promotion de cette forme d'investissements a été déjà engagée dans le cadre du Forum sur les investissements en PPP tenu il y a une année au cours duquel quelques 33 projets ont été présentés pour un coût global de près de 13 milliards de dinars. Ce qui est requis, aujourd'hui, c'est, l'élaboration des cahiers de charge et le lancement des appels d'offre. Cela constituera un important signal permettant de réinsérer la Tunisie dans le radar des grands groupes internationaux. Cela permettra aussi et surtout d'accélérer le renforcement de l'infrastructure de base et d'améliorer d'autant la compétitivité de l'économie et de son climat d'investissement.

(2) – Le renforcement et la dynamisation de la fonction de l'Etat en matière de promotion et de facilitation de l'investissement privé :

- ▮ En accélérant la mise en œuvre effective des mesures prises dans le cadre notamment de la loi transversale d'amélioration du climat des affaires et de l'investissement promulguée en mai 2019 étant donné la portée des dispositions prises en matière de simplification des procédures de création des entreprises, de facilitation de l'accès au financement,

d'organisation du partenariat public-privé et de renforcement de la gouvernance des sociétés commerciales.

- En engageant un vaste programme d'attraction des Investissements directs étrangers avec l'appui des Banques et des agences spécialisées sur la base d'argumentaires crédibles sur les opportunités d'investissement et d'affaires en Tunisie notamment auprès des grands groupes dans les différents pays exportateurs de capitaux à risque.
- En accélérant l'aménagement, suivant les standards internationaux, des espaces économiques, notamment dans le cadre du partenariat public-privé, pour faciliter l'implantation des entreprises et la réalisation de leurs programmes d'investissement dans les projets répondant aux priorités du pays.

(3) – l'élaboration de stratégies et de plans d'affaires pour les secteurs et produits présentant des avantages comparatifs significatifs comportant des études de marché en Tunisie et à l'étranger, des modules de formation à la carte pour répondre rapidement aux demandes des entreprises et des mécanismes de soutien en fonction des zones d'implantation et des niveaux d'intégration.

C. Le renforcement du positionnement de la Tunisie dans la chaîne des valeurs internationale, une orientation incontournable.

L'économie mondiale vit une importante transformation à la lumière de la formidable percée des technologies de l'information et de la communication et de la place prépondérante acquise par les flux commerciaux et les mouvements de capitaux en tant que leviers de croissance et d'amélioration de la qualité et du niveau de vie dans le monde.

« Le pouvoir économique se diffuse de l'Ouest vers l'Est et la prospérité commence à se répandre du Nord au Sud³ » entraînant une profonde transformation de la carte économique mondiale.

Ainsi, la Chine, avec une croissance annuelle moyenne de 8.2⁴ pourcent du PIB tout au long des 57 dernières années (1961-2018) talonne déjà les Etats Unis et pourrait, malgré le ralentissement récent de sa croissance, les dépasser en 2030. D'ores et déjà, elle est le premier exportateur mondial et le troisième investisseur dans le monde avec des flux d'IDE sortants de 160 milliards de dollars en 2017.

L'Inde devient, de son côté, grâce à une croissance de 7 pourcent par an relevée depuis plusieurs années, le sixième pays le plus riche du monde en terme de PIB devant la France. A ce rythme, elle pourra en moins de dix ans devenir la troisième économie mondiale.

³ Dixit le discours de Christine Lagarde lors de l'Assemblée annuelle du FMI en octobre 2012.

⁴ Selon l'université Sherbrooke du Canada

Par ailleurs, l'Afrique s'affirme comme le continent émergent du 21^e siècle du fait de l'importance de ses ressources naturelles et humaines et de l'intérêt croissant qu'elle suscite auprès des investisseurs internationaux.

La Tunisie doit absolument savoir exploiter la nouvelle dynamique internationale pour renforcer son positionnement en tant que carrefour entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique et pour accroître sa capacité d'attraction de l'investissement et son potentiel de développement.

A cet effet, elle doit, en premier lieu, approfondir et compléter les accords de coopération et de partenariat avec les espaces dont elle cherche à en être le carrefour :

- En approfondissant l'accord de libre échange avec l'Union Européenne de façon que les biens et les services tunisiens accèdent au marché européen dans les mêmes conditions que les pays membres.
- En activant la mise en œuvre des accords conclus ou en cours de négociation avec les communautés de l'Afrique de l'Ouest (CEADO) de l'Afrique du Centre (CEEAC) et de l'Afrique orientale et Australe l'Est (COMESA).
- En négociant des accords de coopération et de partenariat avec les grandes puissances économique de l'Asie, en particulier avec les pays qui ont comme dénominateur commun l'engagement en Afrique en l'occurrence le Japon dans le cadre du TICAD et la Chine dans le cadre de la nouvelle route de la soie.
- En valorisant l'accord cadre sur le commerce et l'investissement (TIFA) conclu depuis octobre 2002 avec les USA et l'accord de 2015 conférant à la Tunisie le statut d'allié majeur non membre de l'OTAN sur le plan des échanges commerciaux, de la formation des ressources humaines et de l'attraction des capitaux en particulier sous forme d'investissements directs étrangers.

Concomitamment à cette démarche qui améliore la visibilité de la Tunisie sur le plan régional et mondial, trois orientations majeures sont requises pour concrétiser la vocation de la Tunisie en tant que carrefour d'affaires et centre de dynamisme :

(1)- Renforcement important de l'infrastructure des transports et des communications pour faciliter les liaisons internationales, en particulier avec l'Afrique. L'accélération de la réalisation de la route saharienne via l'Algérie, la mise en place d'un port en eau profonde, la mise à niveau des autres ports et la finalisation de l'accord d'open- sky, le renforcement de la liaison internet haut débit avec le monde et notamment avec l'Afrique subsaharienne et l'augmentation du nombre d'africains dans les universités et les centres de formation professionnelle pourraient y contribuer.

(2)- Exploitation du savoir faire acquis ou en mesure d'être acquis dans certains secteurs pour en faire des secteurs d'excellence sur le plan régional, pouvant assurer une contribution stratégique à la chaîne de valeurs de l'économie mondiale globalisée. C'est le cas en particulier de la santé compte tenu de la demande européenne, maghrébine et africaine. C'est le cas aussi de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique qui pourrait, raisonnablement, constituer une plateforme de coopération tripartite entre la Tunisie, l'Europe et l'Afrique. C'est le cas, également, du secteur du software étant donné l'expertise acquise et l'existence d'une diaspora de qualité dans ce domaine. C'est, enfin, le cas du secteur culturel qui semble amorcer durant les dernières années un dynamisme porteur grâce à l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes doués et imaginatifs dans les différentes industries culturelles et créatives⁵(cinéma, théâtre, musique, jeux vidéo...) et à l'important potentiel du tourisme à haute valeur ajoutée, basé sur découverte des musées et des nombreux sites archéologiques et monuments historiques d'une Tunisie trois fois millénaire.

(3)- Mise à contribution de la diaspora tunisienne, composée de plus en plus, par des cadres et des compétences hautement qualifiés dans les domaines scientifiques, technologiques et industriels, en tant que table d'écoute, source de veille, vecteur de réseautage et de transfert de technologie et levier de mobilisation des investissements directs étrangers et d'amélioration du positionnement de la Tunisie sur le plan international.

L'expérience de Singapour qui a réussi à se positionner d'abord comme un port conteneur de très haute performance au service du commerce de l'Est de l'Asie, ensuite comme plateforme régionale de santé et de production pharmaceutique et les expériences de l'Irlande et de l'Inde, qui sont parvenus à être des pôles d'excellence dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, en particulier pour la production des logiciels et le traitement des données, sont autant de success stories qui méritent d'être une source d'inspiration pour la Tunisie.

III. Conclusion

La Tunisie vit aujourd'hui, malgré le léger mieux des deux dernières années, une crise aigue, multidimensionnelle.

L'investissement, principal paramètre de mesure de la confiance, reste en berne. Et un important recul est, par ailleurs, enregistré sur le plan international au niveau des différents paramètres socio-économiques comme le reflètent le dernier rapport sur la compétitivité globale établi par le Forum Economique Mondial et le dernier rapport sur le climat des affaires élaboré par le groupe de la Banque Mondiale.

⁵ Les industries culturelles et créatives ont un important potentiel de développement. Elles représentent actuellement moins de 1% du PIB en Tunisie contre un taux moyen de 3% du PIB sur le plan mondial.

Le malaise social perdure, alimentant les incertitudes et le scepticisme et amplifiant les attentes.

Pour remonter la pente et retrouver, aujourd'hui, un nouveau souffle ouvrant de larges perspectives pour le renouveau de l'économie et de la société tunisiennes le seul choix qui se pose est de rompre avec les tendances du passé en s'engageant résolument dans un large processus de réformes et de restructuration dans le cadre d'une démarche globale touchant aussi bien les aspects politiques, sociaux, culturels qu'économiques pour renforcer la transparence et l'Etat de droit, supprimer les goulots, éliminer les distorsions et libérer les énergies.

Concomitamment et tout en veillant à consolider les acquis des deux dernières années notamment en matière de desserrement des contraintes financières et sociales, Il est impérieux de tout faire pour relancer en 2020 l'investissement en comptant sur le partenariat public-privé, l'investissement étranger et de manière générale sur le secteur privé.

Il faut, absolument, par ailleurs, en s'inspirant des nombreuses success stories dans le monde, amorcer en 2020 la dynamisation et la diversification de nos relations avec l'extérieur, chercher à mieux positionner notre économie sur le plan international et à mieux exploiter notre position géographique en tant que carrefour d'affaires entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique à l'effet de renforcer notre capacité d'attraction de l'investissement direct étranger et de son potentiel d'échange en tant que puissants leviers de création de richesse et d'amélioration des revenus.

La Tunisie doit, en un mot, quitter les sentiers battus et retrouver de nouvelles ambitions. C'est finalement le principal message du débat organisé par le Forum Ibn Khaldoun sur les enjeux et les priorités de l'année 2020.

Forum Ibn Khaldoun : 25 septembre 2019

Mots clés : les enjeux de la Tunisie en 2020; les priorités de la Tunisie, débats du Forum Ibn Khaldoun.

Document de base : [Exposé sous forme de PowerPoint présenté par Abdelhamid Triki à télécharger](#)